

INTERCLUBS D'ÉTÉ PAR EQUIPES DAMES DU LOIRET

Samedi 6 juillet 2024 au Golf de Sully

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales.
Les conditions du règlement particulier priment sur celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Ouvert aux Associations Sportives du Loiret. Le jumelage de deux Associations de Golf d'entreprise est autorisé. Une seule équipe par A.S. par série.

POUR LES EQUIPIERES : Être licenciées et membres de l'Association Sportive du Club qu'elles représentent ou des Clubs de golf d'entreprise.

Une Série Dames (boules bleues) : index inférieur à 30 (*autorisation d'une joueuse dont l'index est compris entre 30.1 et 36*). *Nota : possibilité d'inscrire une 2^{ème} équipe à condition de ne pas dépasser la limite de 19 équipes « Dames + Messieurs » fixée par le Comité.*

L'index pris en compte sera celui figurant dans Fléole le 2 juillet.

Épreuve non-fumeur :

Il est interdit aux joueuses, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils de fumer (y compris une cigarette électronique) pendant un tour lors de toute compétition ouverte aux jeunes.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

FORME DE JEU

- Un greensome et 2 simples avec 4 joueuses différentes / **score max (9 coups)** / 18 trous.
- Autorisation de 6 joueuses maximum sur la feuille d'inscription (située dans l'onglet Vadémécum du site du Comité du Loiret). Feuille à remplir, scanner, puis à envoyer par mail à : tresorier.cdg45@orange.fr
- Seuls les scores en brut du greensome et du meilleur simple sont retenus. En cas d'égalité, les équipes seront départagées sur la 2^{ème} carte des simples, puis la carte du greensome, puis celle du meilleur simple.
- L'ordre de jeu est laissé au libre choix du Capitaine : pas d'obligation de classer ses joueuses par ordre d'index, mais les joueuses doivent jouer selon la fiche d'ordre de jeu.
- La fiche d'ordre de jeu sera remise lors de la **réunion des Capitaines qui aura lieu à 8h45 au club-house**.
- La présence du **Capitaine** (1 minimum par Club) **ou de son représentant** est obligatoire lors de la réunion des Capitaines sous peine de disqualification.

PRIX

Le titre de Champion est décerné en brut.

ENGAGEMENT

Clôture des engagements auprès du mail : tresorier.cdg45@orange.fr avant le mardi 2 juillet.

Le droit d'engagement de **110€ par équipe dames** (dont 20€ pour le Comité) sera à régler sur place le jour de la compétition, soit par chèque au nom du Comité de Golf du Loiret, soit en espèces. **PAS DE CARTE BANCAIRE.**

DEPARTS

1^{er} départ à partir de 9h00 - 9h30, suivant le nombre d'équipes. Les greensome partiront en premier.
Les départs seront envoyés dans les Clubs et disponibles sur le site du Comité www.golf-loiret.com.

COMITE DE L'EPREUVE

Deux membres du Comité et un représentant du Club hôte.

Le Comité de l'épreuve autorisera, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap titulaires du médical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande doit être faite auprès du Comité de l'épreuve.

INTERCLUBS D'ÉTÉ PAR EQUIPES MESSIEURS DU LOIRET

Samedi 6 juillet au Golf de Sully

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales.
Les conditions du règlement particulier priment sur celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Ouvert aux Associations Sportives du Loiret. Le jumelage de deux Associations de Golf d'entreprise est autorisé. Une seule équipe par A.S. par série.

POUR LES EQUIPIERS : Être licenciés et membres de l'Association Sportive du Club qu'ils représentent ou des Clubs de golf d'entreprise.

- **1^{ère} série messieurs (boules blanches) :** index compris entre 8,5 et 15,4 (*autorisation d'un joueur dont l'index se situe entre 15,5 et 36*).
- **2^{ème} série messieurs (boules jaunes) :** index compris entre 15,5 et 36 (*autorisation d'un joueur dont l'index est supérieur à 36*).
- **Série seniors/seniors2/seniors3 messieurs (boules jaunes) :** index compris entre 8,5 et 30 (*autorisation d'un joueur dont l'index se situe entre 30,1 et 36*).

L'index pris en compte sera celui figurant dans Fléole le 2 juillet.

Épreuve non-fumeur :

Il est interdit aux joueurs, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils de fumer (y compris une cigarette électronique) pendant un tour lors de toute compétition ouverte aux jeunes.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

FORME DE JEU

- Un greensome et 3 simples avec 5 joueurs différents / **score max (9 coups)** / 18 trous.
- Autorisation de 7 joueurs maximum sur la feuille d'inscription (située dans l'onglet Vadémécum du site du Comité du Loiret). Feuille à remplir, scanner, puis à envoyer par mail à : tresorier.cdg45@orange.fr
- Seuls les scores en brut du greensome et les 2 meilleurs simples sont retenus. En cas d'égalité, les équipes seront départagées sur la 3^{ème} carte des simples, puis la carte du greensome, puis celle du meilleur simple.
- L'ordre de jeu est laissé au libre choix du Capitaine : pas d'obligation de classer ses joueurs par ordre d'index, mais les joueurs doivent jouer selon la fiche d'ordre de jeu.
- La fiche d'ordre de jeu sera remise lors de la **réunion des Capitaines qui aura lieu à 8h45 au club-house**.
- La présence du **Capitaine** (1 minimum par Club) **ou de son représentant** est obligatoire lors de la réunion des Capitaines sous peine de disqualification.

PRIX

Le titre de Champion est décerné dans chaque série en brut.

ENGAGEMENT

Clôture des engagements auprès du mail : tresorier.cdg45@orange.fr **avant le mardi 2 juillet**.

Le droit d'engagement de **130 € par équipe messieurs** (dont 20€ pour le Comité) sera à régler sur place le jour de la compétition, soit par chèque au nom du Comité de Golf du Loiret, soit en espèces. **PAS DE CARTE BANCAIRE.**

DEPARTS

1^{er} départ à partir de 9h00 - 9h30, suivant le nombre d'équipes. Les greensome partiront en premier.

Les départs seront envoyés dans les Clubs et disponibles sur le site du Comité www.golf-loiret.com .

COMITE DE L'ÉPREUVE

Deux membres du Comité et un représentant du Club hôte.

Le Comité de l'épreuve autorisera, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap titulaires du médical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande doit être faite auprès du Comité de l'épreuve.



INTERCLUBS D'ETE DU LOIRET

Golf de Sully - Samedi 6 juillet 2024

FEUILLE D'INSCRIPTION POUR UNE SERIE

CLUB	→	<input type="text"/>
UNE SEULE SERIE à cocher	→	<input type="checkbox"/> DAMES
		<input type="checkbox"/> 1ère SERIE MESSIEURS
		<input type="checkbox"/> 2ème SERIE MESSIEURS
		<input type="checkbox"/> SENIORS / SENIORS 2 / SENIORS 3
CAPITAINE	→	<input type="text"/>
SON MAIL	→	<input type="text"/>
SON N° PORT.	→	<input type="text"/>

Nom des Joueuses ou Joueurs	Numéro de Licence	Index

Feuille a scanner et à renvoyer avant le mardi 2 juillet par mail à :

tresorier.cdg45@orange.fr



INTERCLUBS D'ETE DU LOIRET DAMES 2024

FICHE D'ORDRE DE JEU

CLUB



*Les greensome partent en premier.
L'ordre de jeu des simples est laissé au libre choix du Capitaine :
Pas d'obligation de classer ses joueuses par ordre d'index
Mais les équipières jouent selon l'ordre de la fiche d'ordre de jeu*

GREENSOME



SIMPLE N°1



SIMPLE N°2



**NOM ET
SIGNATURE
DU CAPITAINE**



*Cette feuille d'ordre de jeu doit obligatoirement être remise à la réunion des Capitaines
qui se tiendra au Club House à 8h.45*



INTERCLUBS D'ETE DU LOIRET MESSIEURS 2024

FICHE D'ORDRE DE JEU

Cochez la série Messieurs concernée

<input type="checkbox"/>	1ère Série	<input type="checkbox"/>	2ème Série	<input type="checkbox"/>	Seniors/Seniors2/Seniors3
--------------------------	------------	--------------------------	------------	--------------------------	---------------------------

CLUB	→	
-------------	---	--

Les greensome partent en premier

L'ordre de jeu des simples est laissé au libre choix du Capitaine :

Pas d'obligation de classer ses joueurs par ordre d'index

Mais les équipiers jouent selon l'ordre de la fiche d'ordre de jeu

GREENSOME	→	
	→	
SIMPLE N°1	→	
SIMPLE N°2	→	
SIMPLE N°3	→	
NOM ET SIGNATURE DU CAPITAINE	→	

Cette feuille d'ordre de jeu doit obligatoirement être remise à la réunion des Capitaines qui se tiendra au Club House à 8h.45